

QUESTIONS DIVERSES

A F F A I R E N°25/9/

O B J E T : Aménagement du Centre Réunionnais d'Action Culturelle, rue Général de Gaulle à Saint-Denis.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT:

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors du Conseil Municipal du 14 Octobre 1982 vous avez été appelé à vous prononcer sur deux des trois opérations constituant le programme d'action culturelle à Saint-Denis, savoir :

- Le théâtre de 800 places au Butor Champ Fleuri et le petit théâtre du Grand Marché.

Monsieur le Président du Conseil Général vient de me faire parvenir le dossier concernant la troisième opération qui consiste en l'aménagement du Centre Réunionnais d'Action Culturelle rue Général de Gaulle. Le montant des travaux correspondants est estimé en coût final à 2 000 000 F dont le financement serait assuré :

- par l'Etat (50 %) 1 000 000 F
- par le Département et la Ville de Saint-Denis à parts égales (50 %) 1 000 000 F

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le dossier technique qui vous est présenté.
- De vous prononcer sur la participation de la Commune de Saint Denis à cette opération pour un montant de 500 000 F.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

sous réserve que la Commission des Travaux Publics revoit de façon plus précise le projet en ce qui concerne les façades.

Recu à la Préfecture
de La Réunion
Le 8. *Reçu Bre* 1982